

Conduite et Utilisation des Engins et Matériels Aéroportuaires



NIVEAU

Formation initiale



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à conduire et utiliser des engins et matériels aéroportuaires.



OBJECTIFS

- Acquérir les compétences et les connaissances de la réglementation et des consignes de sécurité nécessaires à la conduite et à l'utilisation des engins et des matériels aéroportuaires :
- Tracteur de piste / Elévateur à fourches / Convoyeur à bande / Plateforme de chargement / Transporteur de fret / Escaliers passagers tractés et autotractés / Véhicule Help / Camion hôtelier / Véhicule eau potable / Véhicule vidange toilettes / Plateforme élévatrice de personnel / Camion fret / ASU (groupe de démarrage moteurs) / ACU (climatiseur) / GPU (groupe d'alimentation électrique).



CONTENU

Théorie

- Les responsabilités de l'opérateur.
- Les règles de circulation et de stationnement en zone aéroportuaire.
- Les règles de sécurité liées à l'avion / Les périmètres de sécurité / La coactivité.
- Les principes de mise en place et de retrait des engins et matériels autour de l'avion.
- Les règles d'utilisation en sécurité des engins et des matériels aéroportuaires.
- L'identification des risques d'utilisation propres à chaque engin et matériel.

Pratique

- Réalisation des vérifications statiques et dynamiques propres à chaque engin et matériel.
- Conduite en environnement aéroportuaire pour chaque engin.
- Utilisation en sécurité des engins et matériels dans le cadre des activités de traitement avion.

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM + IGOM) en vigueur.

🕒 Durée à titre indicatif

Théorie / 3 heures + Pratique / A définir selon le nombre d'engins - matériels concernés et le nombre de participants.

📋 Prérequis

- Badge avec zone Avion valable localement.
- Autorisation de conduire sur les aires de trafic valable localement.

📖 Méthode

- Formation théorique en salle.
- Formation pratique dans le cadre des opérations de traitement de l'avion au sol.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

📝 Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).
- **Pratique** : Fiche d'évaluation des compétences par type d'engin/matériel (minimum 80 % de points positifs requis).

📅 Validité

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110).

👥 Contact

☎ + 33 1 48 16 37 24

✉ ifma@geh.aero

🌐 <http://ifma-formation.fr/>